



Journée de Formation des Experts CTI

Les critères de la CTI (C et D) : Formation et recrutements

Jacques Schwartzentruber



Contexte

Références:

- R&O tome 1, chapitre B : critères majeurs, parties C et D
- R&O tome 2, chapitres C (internationalisation) et D (contenu des formations)
- Guide d'autoévaluation : chapitres C (formation) et D (recrutement)



C: la formation

par diplôme

C1 : élaboration et suivi du projet de formation

C2 : objectifs de formation

C3: contenu de la formation

C4 : méthodes pédagogiques

C5: formation au contexte international

C6: stages

C7: apprentissage

C8 : formation continue diplômante

C9: VAE

C10 : vie étudiante

C11 : attribution des diplômes



C1 : élaboration et suivi du projet de formation

C1 : élaboration et suivi du projet de formation

Comment sont élaborés les projets de formation ? Comment sont déterminés les besoins en compétences ? Comment sont décidées les évolutions ? Instances de concertation ?

En forte relation avec les parties :

- A (gouvernance, autonomie, conseils)
- B (partenariats : entreprises, recherche)
- F qualité (évaluation par les parties prenantes)



C2: objectifs de la formation

C2: les objectifs

- → sont déclinés en termes de compétences
- → ces compétences correspondent à des métiers visés
- → elles s'appuient sur les acquis de l'apprentissage du programme en termes de connaissances, capacités, attitudes

Vérifier:

- Cohérence avec la fiche RNCP (et la qualité de cette fiche)
- •Cohérence avec les compétences génériques de l'ingénieur (CTI, EURACE)
- •Cohérence avec les missions de l'école, son environnement, ses moyens (parties A et B)



C3: les contenus

C3: les contenus

Doivent correspondre aux compétences attendues Les UE sont décrites en termes d'acquis de l'apprentissage (Learning outcomes)

La matrice croisée programme / compétences permet de vérifier la cohérence entre programme et compétences attendues



C3: les contenus

<u>Équilibre entre :</u>

- Sciences : de base, de l'ingénieur, sciences et techniques de la spécialité
- Culture d'entreprise, environnement industriel, économique, social et éthique
- Développement personnel
- Dimension internationale
- Transversalité



C4: Mise en œuvre

- Règlement des études conforme aux critères de Bologne : lisibilité du cursus
- Pédagogie adaptée aux objectifs de formation : sens du concret, équilibre du temps (présentiel/travail collectif/travail personnel)
- Innovations pédagogiques
- Evaluation des résultats : critères clairement définis
- Suivi des élèves et gestion des échecs



C5: contexte international

- Impact de la politique internationale de l'école sur le projet de formation : globalisation du marché du travail, benchmarking avec des établissements internationaux
- Culture internationale, qui ne se réduit pas à la maîtrise des langues
- Mobilité internationale (académique, stages) et son suivi par l'école
- Accueil des étudiants étrangers

Liens avec:

- politique générale de l'école (A)
- partenariats internationaux (B)



C6 Stages

- Minimum 28 semaines
- Peuvent servir à une exposition à la recherche
- Durée minimale en entreprise : 14 semaines (uniquement si le profil a une composante recherche affirmée)
- Les acquis de l'apprentissage des stages sont déterminés
- Attention aux années de césure « institutionnalisées » !





- Formation continue diplômante : 1200 h, mise en place facilitée par la CTI
- VAE : vérification des procédures, fiche RNCP
- · Vie étudiante : activités péri-scolaires, soutien et valorisation
- Attribution des diplômes : supplément au diplôme



D: recrutements

- 1. Optimisation de l'organisation (mutualisation, coût...)
- 2. Fonctionnement du recrutement
- 3. Filières d'admission : taux de remplissage
- 4. Conditions d'admissions : niveau, sélectivité, homogénéisation des niveaux
- 5. Typologie des recrutements individuels : origine géographique, origine sociale, genre



Du dossier à l'accréditation... rôle de l'expert

Dossier:

Version électronique fournie par le rapporteur principal En principe, 50 pages... + annexes (no limit !) Le plus souvent, présenté dans l'ordre des critères majeurs Eléments essentiels :

- Description des compétences attendues, fiche RNCP
- · Croisement avec le programme pédagogique
- Syllabus de chaque formation
- Conditions de validation

Lorsqu'il y a plusieurs diplômes (spécialités), partage du travail entre les auditeurs (en fonction des domaines de compétences)





Avant l'audit :

- Si besoin de compléments d'information : passer par le rapporteur principal
- Des échanges (par mail) avec les autres auditeurs sont possibles, et souhaitables sur le contenu du dossier, le projet d'ordre du jour détaillé, etc...
- Préparation matérielle (voyage, hébergement) : en relation avec l'école





- <u>Pendant l'audit</u>: les documents mis à disposition permettent de mieux cerner la formation (rapports de stages/TFE, polys, évaluations)
- Après l'audit :
 - Contribution au rapport, en particulier sur les spécialités auditées :

Compétences attendues, cohérence du syllabus, méthodes pédagogiques, équilibre par grands domaines, ancrage avec l'entreprise, ouverture internationale, stages, suivi des recommandations précédentes, points forts/faibles, proposition de recommandations spécifiques et de durée d'accréditation

- Relecture (dans un délai court) du projet de rapport final
- Après la plénière : le RP informe les experts de la décision



Compétences

CTI: 5 champs essentiels

- Maîtrise des sciences de base et de leur utilisation
- Maîtrise des sciences de l'ingénieur du métier visé
- Capacité à s'impliquer dans la recherche et à innover
- Culture d'entreprise, contexte économique
- Capacité à communiquer dans un contexte international



CTI:11 capacités et compétences générales

- 1. Connaissance et compréhension d'un large champ de sciences fondamentales, capacité d'analyse
- 2. Aptitude à mobiliser les ressources d'une champ scientifique et technique de spécialité
- 3. Maîtrise des méthodes et outils de l'ingénieur, résolution de problèmes, analyse et conception de systèmes
- 4. Maîtrise de l'expérimentation, recherche, innovation
- 5. Esprit d'entreprise, prise en compte des enjeux économiques, qualité, compétitivité
- 6. Prise en compte des relations au travail, éthique, sécurité
- 7. Prise en compte des enjeux environnementaux
- 8. Prise en compte des enjeux et des besoins de la société
- 9. Aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle, engagement, leadership
- 10. Aptitude à travailler en contexte international
- 11. Capacité à se connaître, à gérer ses compétences, à opérer ses choix professionnels





Les champs des compétences EURACE :

- Connaissance et compréhension (sciences de base et de spécialité)
- Capacité d'analyse : résolution de problèmes d'ingénierie, même non familiers et mal définis
- Conception, créativité, maîtrise de la complexité
- Capacité à mener des recherches
- Pratique de l'ingénierie : interdisciplinarité, modélisation, recherche d'information
- Compétences transférables : leadership, communication, capacité à travailler dans un contexte international